

FSU-SNUipp89

2 avenue Courbet

89100 Auxerre

03.86.46.00.01

Stage syndical “Direction d’école: toutes et tous concerné.es”

Le Mardi 22 novembre, à Migennes, de 9h à 16h30

Programme de la journée

Matin

Loi Rilhac, décryptage, impact sur nos conditions de travail, contestation

La loi « créant la fonction de directrice ou de directeur d’école » dite « loi Rilhac » a été définitivement adoptée à l’Assemblée nationale en 2021. Plutôt que de créer un emploi fonctionnel, le Ministère devrait répondre aux revendications des enseignant-es pour la direction d’école et s’attaquer aux réelles problématiques qui se posent quotidiennement aux écoles et dégradent les conditions de travail.

Après midi

La direction d’école : un collectif de travail

Face à la complexité croissante des métiers de l’éducation, le collectif est une ressource indispensable au fonctionnement de l’école. La profession dans son ensemble doit faire face à l’injonction de plus en plus forte de faire réussir toutes et tous les élèves, tout en subissant un isolement et une remise en cause de son expertise professionnelle.

